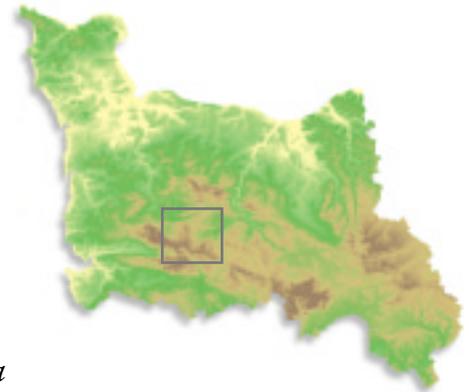




Ci-dessus :
Saint-Pierre-d'Entremont.

Unité 7.4.2

Les hauts pays de l'ouest ornais et du Mortainais



Situé au cœur de la région, point de rencontre des trois départements qui la composent, le Haut-Pays est un paysage rude, marqué par un relief complexe modelé par les cours d'eau qui en divergent comme d'un château d'eau.

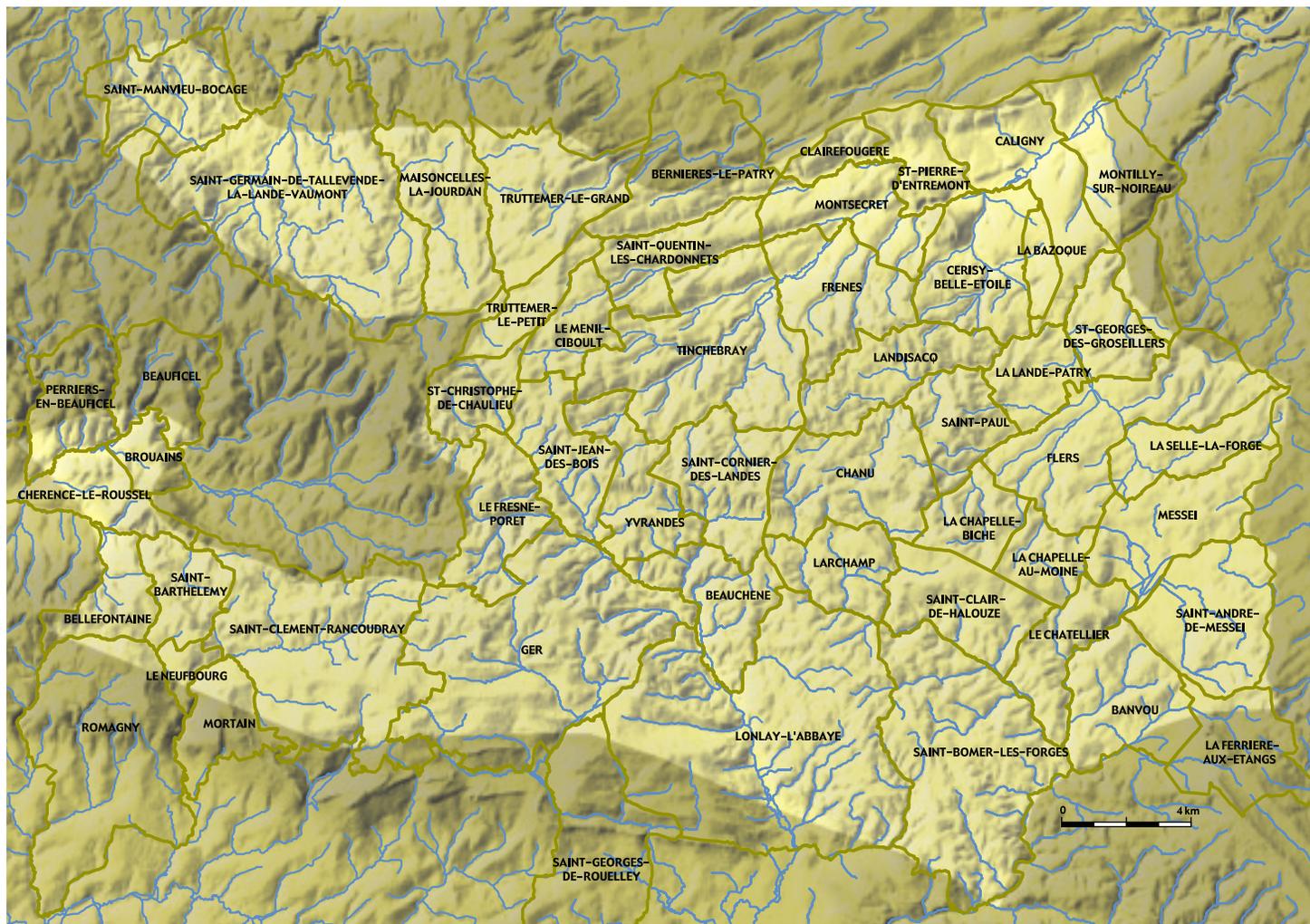
Reliefs complexes et succession de paysages en tableaux.

La région nord-ouest de l'Orne et le Haut-Mortainais sont des pays de forte altitude qui peut dépasser 300 mètres, au relief accidenté et morcelé. Celui-ci reflète une structure géologique complexe de petits massifs granitiques et de schistes en partie métamorphisés auxquels s'ajoutent les grès siluriens du synclinal de La Lande-Pourrie. Son altitude en fait une zone de départ de cours d'eau qui s'écoulent dans toutes les directions. Le plus souvent, hautes collines et vallons cohabitent dans le désordre. Les buttes qui forment les points dominants correspondent aux massifs de granite et à leur auréole résistante : butte de Chaulieu (367 mètres), butte de Cerisy (246 mètres) couverte de rhododendrons, croupe des Herbreux à Ger (342 mètres). Souvent, elles s'accompagnent de pierriers ou de chaos de boules dégagées de l'arène de décomposition. Des barres rocheuses apparaissent dans les grès aux couleurs claires. Sur ces sols impropres à l'agriculture, seuls des bois peuvent pousser. Certains sont étendus : forêt de Halouze, forêt de La Lande-Pourrie. D'autres, plus limités, mettent en valeur les buttes dans le paysage près de Saint-Manvieu-Bocage ou de Saint-Christophe de Chaulieu, ou au nord de Ger. Des landes à bruyères,

quelquefois de vastes superficies au Tertre Bizet ou aux Châteaux près de Mortain, rappellent l'état de ces hauteurs il y a deux siècles, avant les travaux plus récents de reforestation. Plus rarement, des massifs s'allongent et introduisent des traits rectilignes qui ordonnent mieux l'architecture paysagère, telle la crête de cornéennes de Saint-Cormier-des-Landes, bien visible malgré sa dénivellation modeste.

Les vallées des réseaux du Noireau, de la Vère, de l'Egrenne, de la Varenne, de la Cance et de la Sée présentent deux aspects. Dans le granite, des vallons humides, envahis par les joncs, étalent leurs versants adoucis. Mais ailleurs, les vallées s'enfoncent et s'encaissent entre des pentes raides qu'occupent les bois. Elles deviennent même des gorges comme celles du Noireau en aval de Montsecret (Vaux de Noirée) ou celles de la Sée près de Brouains.

Ces pays ingrats ont été occupés lentement et tardivement. En dehors des chefs-lieux paroissiaux modestes et de ceux qui furent des foyers industriels (mines de fer, quincaillerie, poterie), la ferme isolée et le hameau de quelques feux constituent le mode de peuplement courant.



Ci-dessus :
Les hauts pays de l'Ouest ornais
et du Mortainais.

Les bâtiments, dans la maçonnerie desquels domine le granite sous des toitures d'ardoises, ont un aspect austère. Ils se détachent peu, derrière les écrans des haies constituées soit d'arbres, soit de cépées, soit de deux strates avec des arbres émondés. Cependant, des nuances les distinguent des haies de la région voisine de Gathemo (unité 444) ; les talus, moins élevés, ne dépassent pas une hauteur d'un mètre, les chênes sont plus nombreux que les hêtres. Mais grâce au relief, ce réseau de haies bien dessinées n'empêche pas les vues multiples qui renouvellent sans cesse les tableaux découverts.

Le relief accentué multiplie les paysages en tableau, ou en écran.



Ci-contre :
Landisacq.

A la différence du synclinal bocain dont l'architecture des crêtes est rectiligne, cette région montre un relief désordonné dans lequel seules les vallées introduisent des lignes continues.



Ci-contre :
Cerisy-Belle-Etoile depuis
le Mont de Cerisy.

Les vallées : deux types distincts.

Ci-contre :

La haute vallée encaissée et boisée de la Sée à Beauficel.



Ci-contre :

La vallée de l'Egrenne à Saint-Jean-des-Bois.



Des escarpements et des buttes.

Ci-contre :
Les buttes autour du cours supé-
rieur du Noireau :
Cerisy-Belle-Étoile.



Ci-contre :
Lonlay-l'Abbaye :
La Lande-Pourrie.

La végétation des hautes terres très arrosées.

Favorisé par une pluviométrie élevée, le hêtre est une des deux essences dominantes du bocage, auquel il prête sa silhouette particulière au tronc lisse et gris clair et son port dégingandé. Le chêne pédonculé se mêle au hêtre ainsi que le châtaignier. Dans les stations les plus fraîches, les fonds de vallons et vallées, le frêne devient l'essence principale des haies, accompagné par le saule blanc et le tremble. La basse strate est surtout composée de châtaigniers fréquemment recépés.

Ci-dessous :

Les haies de hêtres près de Ger.



Un habitat rustique dans des paysages rudes.

Ces terres inhospitalières furent conquises sur la lande au prix d'un lent travail de modelage du sol qui compose ce pays d'enclos élevés. L'habitat, dispersé en un semis de petits chefs-lieux, de hameaux et de fermes isolées, est composé d'édifices modestes, aux formes simples, faits de matériaux qui racontent la diversité du sous-sol ; on y voit le granite, le grès en gros moellons équarris, et les schistes.

Les bourgs sont fréquemment installés dans le relief, à flanc de pente, et leurs lignes de toitures épousent la ligne-mère d'un escarpement ou d'une butte. Dans ce pays rude, l'habitat donne le sentiment de composer avec l'âpreté du paysage ; ce qui offre bien souvent de très belles scènes, peu modifiées par des constructions récentes.



Ci-contre :
Saint-Martin-de-Chaulieu.



Ci-contre :
Ferme à
Saint-Pierre d'Entremont.

L'évanouissement progressif des structures bocagères et la conversion au labour.

Ci-contre :
Trutteme-le-Grand.



Ci-contre :
Saint-Manvieu-Bocage.



Des paysages en profonde évolution.

L'évolution récente a été très importante. Les arasements de talus et de haies sont nombreux. Des groupes de grandes parcelles nues sont apparus. Les labours s'étendent avec leurs couleurs saisonnières variées. Nombre de prairies sont maintenant encloses de piquets et de fil de fer barbelé.

A Truttemer-le-Grand, d'épaisses haies de faux-cyprès masquent une partie du village. Quelques vallons ont été transformés en lac par des barrages de retenue qui introduisent des plans horizontaux dans ces paysages de pentes (lac de la Dathée à Saint-Manvieu-Bocage, lac de la Saillardière à Landisacq).



Ci-contre :

Une autre figure de l'évolution du paysage : le lac de la Dathée.



Communes concernées

• *Département du Calvados :*

Bernières-le-Patry / Maisonnelles-la-Jourdan / Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont / Saint-Manvieu-Bocage / Truttemer-le-Grand / Truttemer-le-Petit.

• *Département de la Manche :*

Beauficel / Bellefontaine / Brouains / Chérencé-le-Roussel / Le Fresne-Poret / Ger / Mortain / Le Neufbourg / Perriers-en-Beauficel / Romagny / Saint-Barthélémy / Saint-Clément-Rancoudray / Saint-Georges-de-Rouelley.

• *Département de l'Orne :*

Banvou / La Bazoque / Beauchêne / Caligny / Cerisy-Belle-Etoile / Chanu / La Chapelle-Biche / La Chapelle-au-Moine / Le Chatellier / Clairefougère / La Ferrière-aux-Etangs / Flers / Frênes / La Lande-Patry / Landisacq / Larchamp / Lonlay-l'Abbaye / Le Mesnil-Ciboult / Messei / Montilly-sur-Noireau / Montsecret / Saint-André-de-Messei / Saint-Bomer-les-Forges / Saint-Christophe-de-Chaulieu / Saint-Clair-de-Halouze / Saint-Cornier-des-Landes / Saint-Georges-des-Groseillers / Saint-Jean-des-Bois / Saint-Paul / Saint-Pierre-d'Entremont / Saint-Quentin-les-Chardonnets / La Selle-la-Forge / Tinchebray / Yvrandes.